

pour lui créer une grasse sinécure et le faire émarger au budget sous deux titres différents.

Car, depuis que l'ancien conseil a donné sa démission, le nouveau conseil a nommé M. Sylvestre, secrétaire du ministre de l'Agriculture, Secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures.

Et pour bien prouver que le nouveau secrétaire ne peut pas remplir les fonctions que remplissait son prédécesseur, M. Stevenson, il a fallu nommer un inspecteur des écoles de dessin. Le choix de l'ancien conseil était certainement bon, puisque M. Dyonnet, proposé par lui, a été maintenu.

Conclusion : le ministre a fait nommer son favori à la place qu'il convoitait pour lui ; au risque d'avoir deux employés au lieu d'un et la nomination, qui devait être provisoire, est devenue définitive.

Fiez-vous après cela aux paroles et aux promesses d'un ministre !

COMMERCE, INDUSTRIE, FINANCE

Une nouvelle manufacture de coton. — La ligne rapide et la vitesse des navires. — La Banque d'Hochelaga réunit ses principaux employés. — Le sucre de betteraves. — Les truffes du Périgord. — Nos compagnies de navigation. — L'alcool devant la prohibition. — Ce que nous vaut le bon café. — Chapitre des falsifications alimentaires. — Pourquoi les Américains sont nerveux, d'après un Chinois. — La ville de Hull vs The Toronto Rubber Co. — Tabac de la Havane et tabac du Mexique. — Production du sucre dans le monde. — Les raisins de Corinthe. — Les fabricants allemands de chaussures. — La Granby Rubber Co. — Personnel. — Le fer à cheval en papier. — Le bas prix de la chaussure. — Question de douane. — Les catastrophes maritimes. — Un peu de mode.

Une nouvelle manufacture de coton va probablement être établie incessamment par un syndicat qui dispose d'un fort capital. Voici les circonstances qui ont donné naissance à ce projet. Les manufacturiers de chemises et de faux cols au Canada estiment que le tarif actuel pèse lourdement sur eux et qu'il a été établi dans l'intérêt des manufacturiers plutôt que des grands consommateurs de coton comme les fabricants de chemises. Un certain nombre de ces derniers en sont venus à un arrangement tendant à l'établissement, si possible, d'une manufacture de coton pour la fabrication du coton blanc à chemises, et la vente au commerce en général. On dit que \$600,000 sont déjà souscrits, à cette fin. M. Jas. Jackson ancien gérant-général de la Dominion Cotton Mills Co. a passé quel-

que temps en Angleterre pour étudier la machinerie la plus perfectionnée employée actuellement à la fabrication du coton. Un gros manufacturier de machinerie en Angleterre a offert de souscrire un fort montant de stock dans la nouvelle compagnie, à condition que sa maison soit chargée de la fourniture de la machinerie.

Il a été question, dans des entrevues avec Lord Strathcona de ligne rapide et de navires filant 20 ou 30 nœuds ; mais la formule dont on se sert en disant trente nœuds à l'heure est absolument inexacte.

Il est évident qu'un navire qui file 30 nœuds est un marcheur hors ligne, mais il n'avancerait guère plus rapidement qu'une tortue s'il lui fallait une heure pour cela, 30 nœuds ne constituant exactement que la valeur de 462,90 mètres, le nœud étant de 15,43 mètres. A ce train-là, le transatlantique du Havre mettrait des années à couvrir un parcours qui, en temps normal, s'effectue en huit jours.

Et cependant, chacun de nous croit avoir fait preuve de connaissances nautiques lorsque, à l'issue du lancement d'un navire, il aura dit que la puissance de ses machines doit lui imprimer une vitesse de "15 nœuds à l'heure," par exemple.

On doit dire d'un navire qu'il file tant de nœuds, mais c'est commettre une hérésie d'ajouter "à l'heure."

Pour connaître la vitesse d'un navire en marche, on se sert d'un appareil très simple appelé loch. C'est une corde légère, longue, à l'extrémité de laquelle est fixée une planchette de bois attachée à la façon d'un cerf-volant.

Cette planchette, qu'on appelle professionnellement bateau, est lancée à l'eau à l'arrière du bâtiment et elle reste à peu près immobile, tandis que le navire continue sa course. La corde du loch porte des nœuds à intervalles réguliers de 15,43 mètres et on compte le nombre de nœuds qui défilent par dessus bord à partir du moment où l'on a commencé l'opération. En même temps on a renversé un sablier de 30 secondes et la demi-minute écoulée on arrête la corde.

Si 20 nœuds ont été filés pendant les trente secondes, c'est que le navire marche à raison de 20 nœuds par demi-minute, c'est-à-dire de 20 fois 15,43 mètres, soit 308,60 mètres. L'on dit alors simplement que le navire file 20 nœuds et on sous-entend que c'est par demi-minute. Il est facile de déduire de là que si le

navire parcourt 306,60 mètres en 30 secondes, il parcourt 617,20 m. en une minute ou 37,032 m. en une heure.

Le nœud est la 120^e partie du mille marin qui mesure 1,852 m. de même que la demi-minute est la 120^e partie de l'heure. 20 nœuds à la demi-minute c'est donc exactement 20 milles à l'heure, autant de fois 1,852 m. et non pas seulement 15,43 m. qui sont la valeur du nœud.

En 1846, les vapeurs ne marchaient guère à plus de 7 à 8 nœuds ; la vitesse moyenne est aujourd'hui de 10 milles. La plupart des paquebots ont des vitesses supérieures.

La Banque d'Hochelaga, une institution canadienne qui est aussi une institution modèle, nous sommes heureux de le constater en passant, vient de réunir en un banquet intime, les gérants de ses succursales, à l'Hôtel Viger. C'est dire qu'on n'a pas fait les choses à demi. Cette fête de famille a eu tout le succès désirable. On s'est cordialement amusé. Le menu était choisi et les convives ont fait honneur à toutes les bonnes choses servies à leur intention. Mais une fête, si intime qu'elle soit, ne va pas sans quelques discours. C'est M. Saint-Charles, le Président de la Banque d'Hochelaga qui a prononcé le discours de circonstance et a rappelé l'histoire du développement progressif de notre première banque canadienne jusqu'à ce jour, notant en passant que la Banque d'Hochelaga pouvait réaliser immédiatement un montant de deux millions et demi de dollars, un chiffre qui a son éloquence, comme on voit. Ce discours émaillé de fines observations, et des conseils d'une expérience consommée des affaires a fait une profonde impression et a été, à diverses reprises, souligné par des applaudissements bien nourris.

La réunion qui s'est prolongée pendant plusieurs heures a été, après la série de toasts habituels, ajournée à l'année prochaine.

Voici la liste des convives :

M. St-Charles, président ; MM. R. Bickerdike, Charles Chaput, J. D. Rolland et J. A. Vaillancourt, directeurs ; M. J. A. Prendergast, gérant-général du bureau principal ; MM. C. A. Giroux, assistant-gérant ; A. Bertrand, comptable ; O. E. Dorais, inspecteur ; H. N. Boire, gérant de la succursale de Trois Rivières ; J. F. Boulais, de la succursale de Sorel ; S. Fortier, de la succursale de Valleyfield ; H. Gaboury, de la succursale de Sherbrooke ; A.